Indicateurs de performance et objectifs corporatifs

Table des matières

1 Indicateurs de performance 5
1.1 Satisfaction de la clientèle 5
1.1.1 Partenariat qualité avec le Distributeur 5
1.1.2 Partenariat qualité avec les clients point à point 6
1.2 Fiabilité du service 7
1.2.1 Nombre de pannes et interruptions planifiées 7
1.2.2 Durée moyenne des pannes et interruptions planifiées 7
1.2.3 Indice de continuité – Transport 8
1.3 Évolution des coûts 8
1.3.1 Charges nettes d'exploitation en fonction de la capacité du réseau en MW 8
1.3.2 Coût de service total, excluant les taxes, en fonction de la capacité du réseau en MW 10
1.3.3 Coût des immobilisations nettes en fonction de la capacité du réseau de transport en MW 12
1.3.4 Coût total en fonction de la valeur totale de l'actif 12
1.4 Indicateurs environnementaux 13
1.4.1 Maîtrise intégrée de la végétation dans les emprises de lignes de transport 13
1.4.2 Gestion des matières résiduelles et des huiles isolantes minérales 15
1.4.3 Gestion des déversements accidentels dans l'environnement 18
2 Objectifs corporatifs 19
2.1 Indice de continuité – Transport 22
2.2 Conformité aux normes de fiabilité de la NERC et des critères du NPCC 22
2.3 Demandes d'investissement déposées à la Régie 23
2.4 Taux de fréquence des accidents avec perte de temps et assistance médicale (par 200 000 heures travaillées) 23
2.5 Contrôle des charges d'exploitation 23
2.6 Réalisation des mises en service de projets 23
Annexe 1 Indicateurs généraux et données de base pour les ratios de coûts 24

Liste des tableaux

Tableau 1 Partenariat qualité avec le Distributeur....5
Tableau 2 Partenariat qualité avec les clients de point à point....6
Tableau 3 Nombre de pannes et interruptions planifiées....7
Tableau 4 Durée moyenne des pannes et interruptions planifiées....7
Tableau 5 Indice de continuité – Transport....8
Tableau 6 Charges nettes d'exploitation en fonction de la capacité du réseau en MW....10
Tableau 7 Coût de service total excluant les taxes en fonction de la capacité du réseau en MW....11
Tableau 8 Coût des immobilisations nettes en fonction de la capacité du réseau de transport en MW....12
Tableau 9 Coût total par rapport à la valeur totale de l'actif....12
Tableau 10 Superficie totale des emprises à entretenir (ha)....13
Tableau 11 Superficie traitée mécaniquement et sélectivement (ha)....14
Tableau 12 Gestion des matières résiduelles....15
Tableau 13 Gestion des huiles isolantes minérales....16
Tableau 14 Déversements accidentels dans l'environnement....18
Tableau 15 Objectifs corporatifs et résultats 2013....19
Tableau 16 Objectifs corporatifs 2014....21

Liste des figures

Figure 1 Charges nettes d'exploitation en fonction de la capacité du réseau en MW....9
Figure 2 Coût de service total, excluant les taxes, en fonction de la capacité du réseau en MW....11
Figure 3 Maîtrise de la végétation le long des lignes de transport (ha) 2010-2013....14
Figure 4 Gestion des huiles isolantes 2010-2013....17

1 Indicateurs de performance

Dans la décision D-2014-035[1], la Régie demande au Transporteur de mettre à jour, lors de son prochain dossier tarifaire, l'analyse des indicateurs de performance. La présente pièce vise à répondre à cette demande en présentant les résultats de 2009 à 2013 et l'analyse des indicateurs de performance retenus par la Régie conformément aux exigences exprimées par celle-ci dans les décisions D-2011-039 et D-2012-059 relatives aux demandes tarifaires du Transporteur pour les années 2011 et 2012, y compris celles afférentes aux indicateurs de la performance environnementale retenus par la Régie dans cette dernière décision[2].

La Régie demande également au Transporteur de mettre à jour les tableaux récapitulatifs de l'évolution des indicateurs de performance et des données de base pour les ratios de coûts. Ces tableaux se trouvent à l'annexe 1 et couvrent les années 2004 à 2013.

1.1 Satisfaction de la clientèle

1.1.1 Partenariat qualité avec le Distributeur

Tableau 1
Partenariat qualité avec le Distributeur

Indicateur		Années historiques				
		Exercices terminés le 31 décembre				
		2009	2010	2011	2012	2013
Satisfaction de la clientèle	**Unité de mesure**					
• Partenariat qualité avec le Distributeur	Indice 1 à 10	8,5	8,8	9,0	8,7	8,1

L'appréciation des relations d'affaires entre Hydro-Québec TransÉnergie et son client Hydro-Québec Distribution a été réalisée à partir d'une grille d'évaluation complétée lors des rencontres entre les représentants du Distributeur et du Transporteur, responsables de chacune des ententes sectorielles.

Pour l'année 2013, la note globale est de 8,1, ce qui représente une baisse par rapport à la note de 2012 et à la performance moyenne enregistrée pour les années 2009 à 2013. La note de 8,1 reflète néanmoins une bonne coordination des divisions au niveau de la planification, de l'exploitation et dans l'ensemble des dossiers corporatifs conjoints.

[1] Dossier R-3823-2012 visant la demande tarifaire 2013 et 2014 du Transporteur (Paragraphes 120 et 121).
[2] Paragraphes 51 à 58 inclusivement.

La baisse observée par rapport à la note globale de 8,7 accordée pour 2012 s'explique essentiellement par quelques délais dans la transmission d'informations entre les deux divisions et un manque de fluidité dans la communication et la coordination des interventions lors d'interruptions planifiées ou d'événements sur le réseau.

Par conséquent, pour l'année 2014, cet exercice d'évaluation annuelle a permis d'identifier certains points d'amélioration continue axés sur le respect des échéanciers dans la transmission d'informations et sur l'amélioration de la communication de même que la coordination lors d'interventions impliquant les deux divisions.

1.1.2 Partenariat qualité avec les clients point à point

Cet indicateur mesure la satisfaction de la clientèle qui utilise les services de transport de point à point du Transporteur. À cette fin, le Transporteur fait parvenir un formulaire d'évaluation à ses clients les plus actifs pour une année donnée. Pour l'année 2013, onze clients ont été sollicités et huit d'entre eux ont fourni leur évaluation.

Tableau 2
Partenariat qualité avec les clients de point à point

Indicateur		Années historiques				
		Exercices terminés le 31 décembre				
		2009	2010	2011	2012	2013
Satisfaction de la clientèle	**Unité de mesure**					
• Partenariat qualité avec les clients point à point	Indice 1 à 10	7,3	8,5	8,7	8,8	8,8

Le Transporteur a atteint et maintient depuis 2012, le plus haut taux de satisfaction depuis 2004, ce qui dénote une amélioration au niveau des activités de communication avec les clients, de coordination et de suivi des problématiques. Ces évaluations permettent d'identifier des pistes d'amélioration, notamment à l'égard des moyens utilisés pour la communication de certaines informations.

1.2 Fiabilité du service

1.2.1 Nombre de pannes et interruptions planifiées

Tableau 3
Nombre de pannes et interruptions planifiées

Indicateur		Années historiques				
		Exercices terminés le 31 décembre				
		2009	2010	2011	2012	2013
Fiabilité du service	**Unité de mesure**					
• Nombre de pannes et interruptions planifiées	Nombre	1 111	882	943	890	1 148

Le nombre de pannes et d'interruptions planifiées a augmenté en 2013 par rapport à 2012. Les variations annuelles de cet indicateur sont principalement liées aux facteurs climatiques et à des bris d'équipement. D'ailleurs, en 2013, l'indicateur a été altéré par une série de feux de forêts importants dans le nord du Québec, causés par une sécheresse sévère durant l'été 2013.

1.2.2 Durée moyenne des pannes et interruptions planifiées

Tableau 4
Durée moyenne des pannes et interruptions planifiées

Indicateur		Années historiques				
		Exercices terminés le 31 décembre				
		2009	2010	2011	2012	2013
Fiabilité du service	**Unité de mesure**					
• Durée moyenne des pannes et interruptions planifiées	Minutes	168	70	109	55	126

Deux composantes expliquent l'évolution des résultats de cet indicateur. L'interruption planifiée d'un client du Transporteur découle généralement :

- d'une situation exceptionnelle qui nécessite la mise hors tension d'un client ;
- de travaux planifiés d'entretien sur des équipements qui alimentent des clients sans possibilité d'alimentation de relève.

La durée des pannes est largement tributaire des impacts d'événements exceptionnels.

Le résultat obtenu en 2013 est en hausse par rapport à 2012 et est légèrement supérieur à la valeur moyenne des cinq dernières années. Ce résultat a été influencé entre autres, par les feux de forêt de juillet 2013 ainsi que par des interruptions planifiées au poste Duncan.

1.2.3 Indice de continuité – Transport

L'indice de continuité Transport (« IC – Transport ») mesure la durée moyenne, en heures, d'interruption de service par client compte tenu des pannes et des interruptions programmées sur le réseau de transport. Les résultats obtenus depuis 2009 sont présentés au tableau 5 ventilés selon les principales causes d'interruption.

Tableau 5
Indice de continuité – Transport

Indicateur		Années historiques				
		Exercices terminés le 31 décembre				
		2009	2010	2011	2012	2013
Fiabilité du service	**Unité de mesure**					
• IC-Transport	Heure/client	0,57	0,32	0,47	0,39	0,70
o Facteurs climatiques		0,13	0,04	0,05	0,03	0,04
o Défaillances d'équipement		0,10	0,09	0,18	0,10	0,15
o Travaux programmés		0,05	0,03	0,10	0,09	0,07
o Autres		0,30	0,16	0,14	0,17	0,44

Le résultat global de 2013 (0,70 heure/client) est en hausse par rapport à 2012 et est supérieur à la valeur moyenne des cinq dernières années qui se situe à 0,49 heure/client. Ce résultat est en partie attribuable aux feux de forêt ainsi qu'à la foudre de l'été 2013, deux événements qui ont eu un impact sur de nombreux équipements.

1.3 Évolution des coûts

Les résultats des indicateurs portant sur les coûts sont présentés selon les normes internationales d'information financière (« IFRS ») à compter de l'année 2012 et selon les principes comptables généralement reconnus au Canada (« PCGR ») pour les années antérieures.

1.3.1 Charges nettes d'exploitation en fonction de la capacité du réseau en MW

Afin d'évaluer l'efficience d'une activité, il est davantage pertinent d'analyser l'évolution des coûts unitaires plutôt que le total des coûts engagés pour réaliser cette activité. Le Transporteur indique que sa charge de travail et, par conséquent, ses charges nettes d'exploitation (« CNE ») sont grandement influencées par l'évolution de la capacité de son réseau et par le vieillissement de son parc d'actifs.

La figure 1 présente l'évolution de ce ratio depuis 2009 jusqu'à sa projection pour 2015.

Figure 1
Charges nettes d'exploitation en fonction de la capacité du réseau en MW

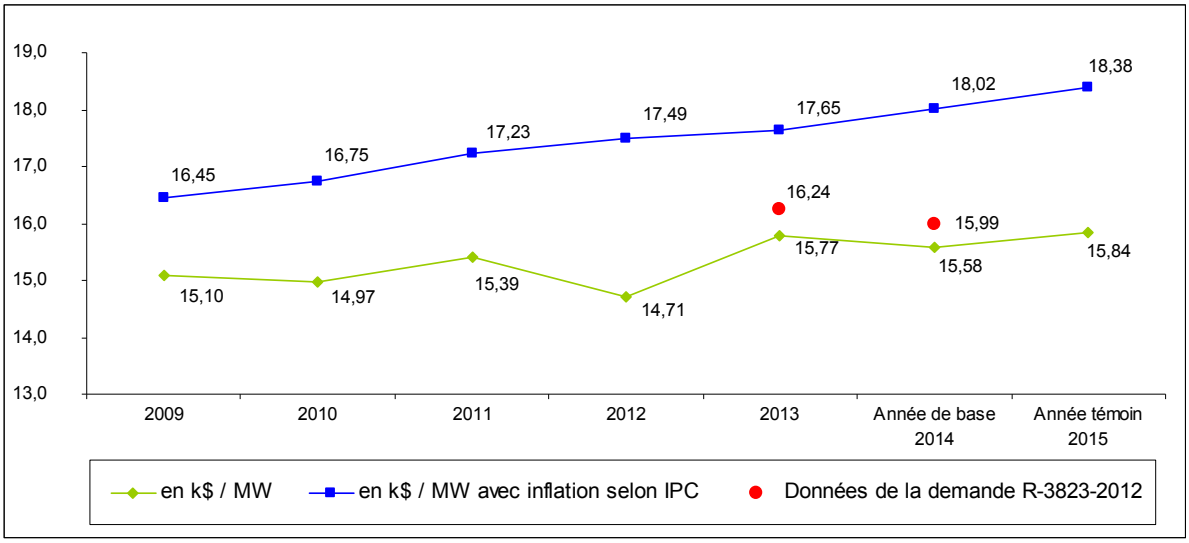

Note : Le point de départ pour le calcul des valeurs ajustées selon l'inflation est l'année 2001.

Malgré les besoins associés à la croissance du réseau et la progression annuelle des charges associées à la masse salariale et aux services partagés, l'évolution des CNE en fonction de la capacité du réseau est maintenue en deçà de la croissance de l'indice des prix à la consommation (« IPC ») et ce, durant toute la période de 2009 à 2015.

Constats concernant l'année 2013

Dans la demande tarifaire pour les années 2013 et 2014 du Transporteur (dossier R-3823-2012), l'écart entre le ratio de l'année 2013 et ce même ratio, auquel est ajoutée une valeur d'inflation égale à celle de l'IPC, était évalué à 1,51 k$/MW.

En fonction des données réelles présentées à la figure 1, l'écart entre les deux ratios est de 1,88 k$/MW (voir la pièce HQT-6, Document 2 pour plus d'informations relatives aux CNE).

Prévisions concernant l'année 2014

Dans la demande tarifaire pour les années 2013 et 2014 du Transporteur (dossier R-3823-2012), l'écart entre le ratio de l'année 2014 et ce même ratio, auquel est ajoutée une valeur d'inflation égale à celle de l'IPC, était évalué à 2,12 k$/MW.

Comme présenté à la figure 1, le ratio des CNE en fonction de la capacité du réseau en MW est estimé à 15,58 k$/MW pour 2014. Un écart de 2,44 k$/MW (13,5 %) est évalué entre ce ratio et celui auquel est ajoutée une valeur d'inflation égale à celle de l'IPC.

Prévisions concernant l'année 2015

Comme présenté à la figure 1, le ratio des CNE en fonction de la capacité du réseau en MW est estimé à 15,84 k$/MW pour 2015. Un écart de 2,54 k$/MW (13,8 %) est évalué entre le ratio de l'année témoin et celui auquel est ajoutée une valeur d'inflation égale à celle de l'IPC.

Les données utilisées pour calculer les ratios de la figure 1 sont présentées au tableau 6.

Tableau 6
Charges nettes d'exploitation en fonction de la capacité du réseau en MW

	Charges nettes d'exploitation	Capacité du réseau de transport	en k$ / MW	en k$ / MW avec inflation selon IPC	% IPC
2009	639,3	42 340	15,10	16,45	0,3%
2010	634,4	42 391	14,97	16,75	1,8%
2011	661,5	42 970	15,39	17,23	2,9%
2012	633,2	43 048	14,71	17,49	1,5%
2013	683,6	43 339	15,77	17,65	0,9%
Année de base 2014	695,2	44 625	15,58	18,02	2,1%
Année témoin 2015	719,5	45 422	15,84	18,38	2,0%

Note: Le point de départ pour le calcul des valeurs ajustées selon l'inflation est l'année 2001.

1.3.2 Coût de service total, excluant les taxes, en fonction de la capacité du réseau en MW

Le ratio du coût de service total excluant les taxes, en fonction de la capacité du réseau de transport permet d'obtenir un indicateur complémentaire à celui des CNE en fonction de cette même capacité.

La figure 2 présente l'évolution de ce ratio depuis 2009 jusqu'à sa projection pour 2015.

Figure 2
Coût de service total, excluant les taxes,
en fonction de la capacité du réseau en MW

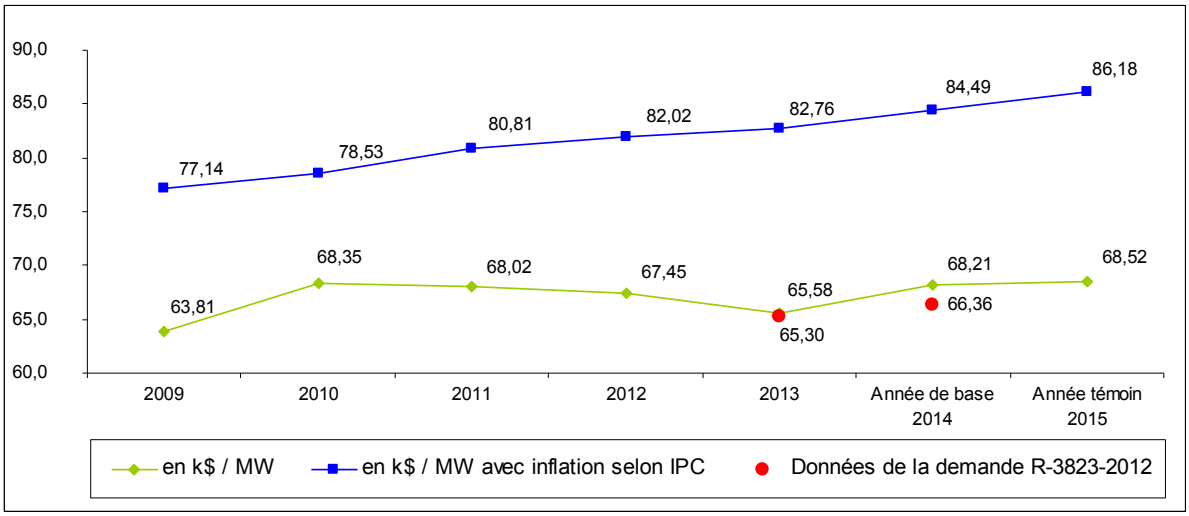

Note : Le point de départ pour le calcul des valeurs ajustées selon l'inflation est l'année 2001.

La figure 2 démontre l'efficacité du Transporteur à maintenir l'évolution de son coût de service total en fonction de la capacité du réseau en deçà de la croissance de l'IPC et ce, durant toute la période de 2009 à 2015. En effet, pour l'année 2015 on constate un écart de 17,66 k$/MW (20,5 %) entre ce ratio et celui auquel est ajoutée une valeur d'inflation égale à celle de l'IPC.

Les données utilisées pour calculer les ratios de la figure 2 sont présentées au tableau 7.

Tableau 7
Coût de service total excluant les taxes
en fonction de la capacité du réseau en MW

	Coût du service total excluant les taxes	Capacité du réseau de transport	en k$ / MW	en k$ / MW avec inflation selon IPC	% IPC
2009	2 701,9	42 340	63,81	77,14	0,3%
2010	2 897,6	42 391	68,35	78,53	1,8%
2011	2 922,7	42 970	68,02	80,81	2,9%
2012	2 903,6	43 048	67,45	82,02	1,5%
2013	2 842,0	43 339	65,58	82,76	0,9%
Année de base 2014	3 044,0	44 625	68,21	84,49	2,1%
Année témoin 2015	3 112,5	45 422	68,52	86,18	2,0%

Note: Le point de départ pour le calcul des valeurs ajustées selon l'inflation est l'année 2001.

1.3.3 Coût des immobilisations nettes en fonction de la capacité du réseau de transport en MW

L'évolution du ratio correspondant au coût des immobilisations nettes en fonction de la capacité du réseau de transport est présentée au tableau 8.

Tableau 8
Coût des immobilisations nettes en fonction de la capacité du réseau de transport en MW

Indicateur		Années historiques				
		Exercices terminés le 31 décembre				
		2009	2010	2011	2012	2013
Évolution du coût des immobilisations	**Unité de mesure**					
• Coût des immobilisations nettes sur la capacité du réseau de transport	k$/MW	388,87	394,56	396,70	398,82	408,95

Le résultat obtenu en 2013 permet d'observer une légère hausse du ratio par rapport à celui de 2012 due aux nouvelles mises en service d'équipements et MW installés associés à celles-ci.

1.3.4 Coût total en fonction de la valeur totale de l'actif

Le Transporteur présente au tableau 9 les résultats de l'indicateur du coût total par la valeur totale de l'actif, tel que retenu par la Régie dans la décision D-2011-039[3], respectivement pour les lignes et pour les postes, pour les années 2009 à 2013. Outre l'analyse des résultats du Transporteur présentée ci-dessous, la Régie peut comparer les résultats du Transporteur à la moyenne des résultats des entreprises participant au balisage (voir la pièce HQT-3, Document 3, sections 1.1 et 1.2).

Tableau 9
Coût total par rapport à la valeur totale de l'actif

Indicateur		Années historiques				
		Exercices terminés le 31 décembre				
		2009	2010	2011	2012	2013*
Évolution du coût total par rapport à la valeur totale de l'actif	**Unité de mesure**					
• Lignes Coût total / valeur totale des actifs	%	3,13	4,06	3,93	3,39	3,53
• Postes Coût total / valeur totale des actifs	%	11,20	7,81	8,40	6,73	8,45

* Données préliminaires, le rapport officiel de PA Consulting sera disponible en novembre 2014.

[3] Dossier R-3738-2010 relatif à la demande tarifaire 2011 du Transporteur.

L'indicateur lié aux lignes indique une légère hausse de 4 % en 2013 due à une augmentation des mises en service. Toutefois, le résultat de 2013 est inférieur à la valeur moyenne du résultat des 5 dernières années de 3,61 %.

L'indicateur lié aux postes démontre une augmentation de 26 % en 2013 qui s'explique principalement par une hausse importante des mises en service par rapport à l'année 2012. Toutefois, le résultat de 2013 se situe légèrement sous la valeur moyenne des 5 dernières années de 8,52 %.

1.4 Indicateurs environnementaux

Le Transporteur présente dans les sections suivantes les résultats et une analyse des indicateurs de la performance environnementale (« IPE ») retenus par la Régie dans la décision D-2012-059[4].

1.4.1 Maîtrise intégrée de la végétation dans les emprises de lignes de transport

Superficie totale des emprises à entretenir

Les tableaux suivants présentent les résultats de cet IPE pour les années 2009 à 2013. La superficie totale des emprises de lignes de transport à entretenir était de 170 246 hectares en 2013, une valeur comparable à celle de 2012.

Tableau 10
Superficie totale des emprises à entretenir (ha)

2009	2010	2011	2012	2013
164 105	167 427	174 187	169 996	170 246

Superficie traitée mécaniquement et sélectivement à l'aide de phytocides

En 2013, 11 705 hectares ont été traités, en priorisant les superficies en fonction des critères de dégagements de la norme de fiabilité. Le respect de cette norme a entraîné un effort accru sur de plus petites superficies. Seulement 1 % des superficies traitées l'ont été à l'aide de phytocides. Le Transporteur continue d'appliquer les principes de la maîtrise intégrée de la végétation dans un horizon à plus long terme incluant l'utilisation de phytocides. Rappelons que Hydro-Québec utilise moins de 0,2 % des pesticides vendus annuellement au Québec.

[4] Paragraphes 51 à 58 inclusivement.

Tableau 11
Superficie traitée mécaniquement et sélectivement (ha)

	2009	2010	2011	2012	2013
Superficie traitée mécaniquement	13 948	12 023	13 657	16 577	11 619
Superficie traitée sélectivement à l'aide de phytocides	5 256	4 998	3 863	478	86
Superficie traitée totale	19 204	17 021	17 520	17 055	11 705
% Traité mécaniquement / Total traité	73	71	78	97	99

La figure 3 illustre les données du tableau précédent pour l'horizon 2010 à 2013. Cette figure est présentée dans le *Rapport sur le développement durable 2013* d'Hydro-Québec (page 46).

Figure 3
Maîtrise de la végétation le long des lignes de transport (ha) 2010-2013

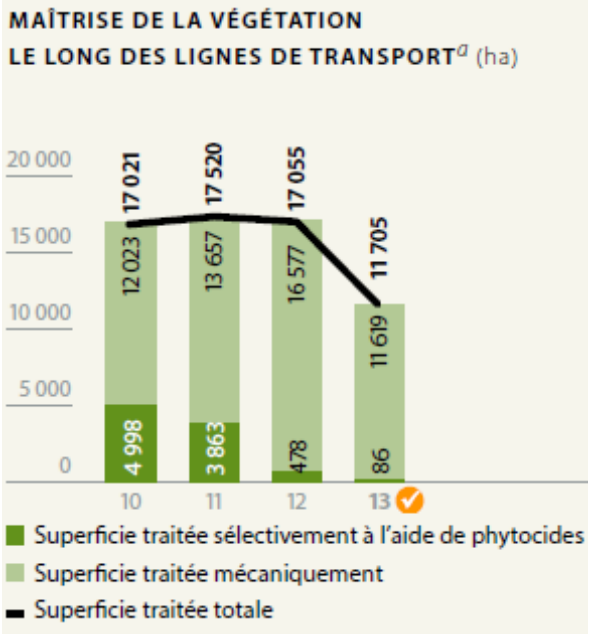

1.4.2 Gestion des matières résiduelles et des huiles isolantes minérales

Matières résiduelles (MR)

Le tableau 12 présente les résultats de l'IPE sur la gestion des matières résiduelles. La dernière colonne du tableau fournit les explications sur les données.

Tableau 12
Gestion des matières résiduelles

Produit		2009	2010	2011	2012	2013	Commentaires
Cartouches et accessoires d'imprimantes (nombre)	Achat	3 375	3 138	3 215	2 618	2 470	La part des achats de cartouches recyclées dans le total des cartouches achetées a augmenté passant de 26 % en 2012 à 30 % en 2013.
	Récupération	1 940	4 040	4 336	3 272	3 457	
Matériel informatique (nombre)	Achat	nd	1 378	942	1 200	1 095	Le matériel informatique et électronique est récupéré par une entreprise qui emploie des personnes ayant des difficultés fonctionnelles. Après l'effacement des données, le matériel ayant encore une valeur est revendu ou donné à des organismes de charité. Les équipements désuets ou endommagés sont démontés et recyclés.
	Récupération	nd	1 055	998	687	545	
Métal (tonnes)	Achat	so	so	so	so	so	Comprend les métaux ferreux et non ferreux. Les métaux sont vendus pour recyclage.
	Récupération	1 780	2 536	4 068	2 665	2 290	
Papier et carton (tonnes)	Achat	65	62	58	53	43	Les achats consistent en du papier uniquement. Ils ont diminué de 19 % par rapport à 2012.
	Récupération	171	204	179	168	194	
Porcelaine (tonnes)	Achat	nd	nd	nd	nd	nd	Tous les isolateurs sont concassés. Les métaux et la porcelaine sont recyclés.
	Récupération	nd	179	177	125	71	
Vêtements (tonnes)	Achat	nd	nd	nd	nd	nd	La récupération est effectuée par deux centres de formation en entreprise et récupération (CFER). Les vêtements encore utilisables sont reconditionnés et vendus. Les vêtements défraîchis sont recyclés lorsque possible.
	Récupération	nd	0	486	1 225	1 339	

Huile isolante minérale (HIM)

Le tableau 13 présente les résultats de l'IPE sur la gestion des huiles isolantes minérales. Le pourcentage des HIM réemployées est légèrement supérieur à celui de l'année 2012 en raison de l'augmentation de vente d'huile à l'externe et de la consommation d'huile par le Transporteur.

Tableau 13
Gestion des huiles isolantes minérales

Traitement appliqué aux huiles isolantes (litre)	2009	2010	2011	2012	2013
Volume d'huile isolante régénérée dans l'un des centres de régénération d'Hydro-Québec et éventuellement réemployée dans les équipements électriques.	402 616	693 339	464 113	487 557	588 114
Volume d'huile isolante régénérée directement sur le site de l'équipement (par exemple dans les postes de transport) et éventuellement réemployée.	1 361 788	661 546	370 131	589 783	892 232
Volume d'huile isolante régénérée par un fournisseur externe et éventuellement réemployée dans les équipements électriques.	2 278 377	2 019 956	1 482 439	1 597 729	1 902 783
Volume total d'huile isolante RÉEMPLOYÉE (litre) (A)	**4 042 781**	**3 374 841**	**2 316 683**	**2 675 069**	**3 383 129**
Volume d'huile isolante RECYCLÉE (par exemple utilisée par des recycleurs à d'autres fins comme ajout pour l'asphalte ou pour en faire des huiles lubrifiantes)	0	0	0	0	0
Volume d'huile isolante VALORISÉE (par exemple utilisation de la valeur calorifique à des fins de chauffage ou de production d'énergie)	531 723	334 904	291 165	665 079	785 538
Volume d'huile isolante ÉLIMINÉE (par exemple incinérée comme déchet sans en recouvrer l'énergie calorifique)	0	0	0	0	0
Volume d'huile isolante RECYCLÉE, VALORISÉE ET ÉLIMINÉE (litre) (B)	**531 723**	**334 904**	**291 165**	**665 079**	**785 538**
Volume d'huile isolante RÉCUPÉRÉE (C) = A+B	**4 574 504**	**3 709 745**	**2 607 848**	**3 340 148**	**4 168 667**
Volume d'huile neuve achetée (litre)	1010	0	0	0	0
Proportion d'huile RÉEMPLOYÉE (A)/(C)	**88,4%**	**91,0%**	**88,8%**	**80,1%**	**81,2%**

La figure 4 illustre les données du tableau précédent pour l'horizon 2010 à 2013, telle que présentée sur le site spécialisé Développement durable d'Hydro-Québec (onglet Énergie et environnement).

Figure 4
Gestion des huiles isolantes 2010-2013

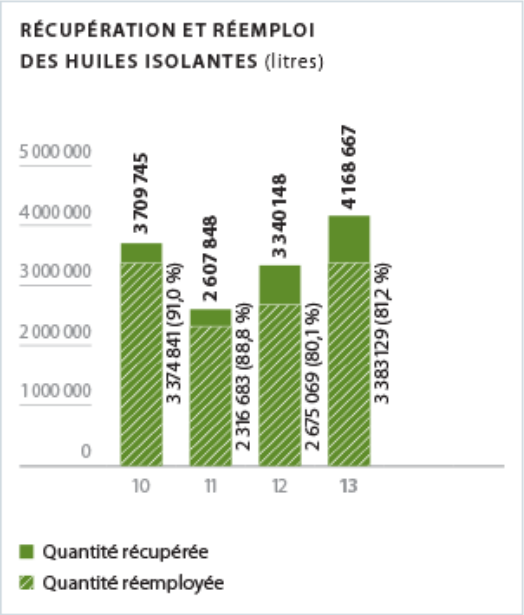

1.4.3 Gestion des déversements accidentels dans l'environnement

Le tableau 14 présente les résultats de cet indicateur.

Tableau 14
Déversements accidentels dans l'environnement

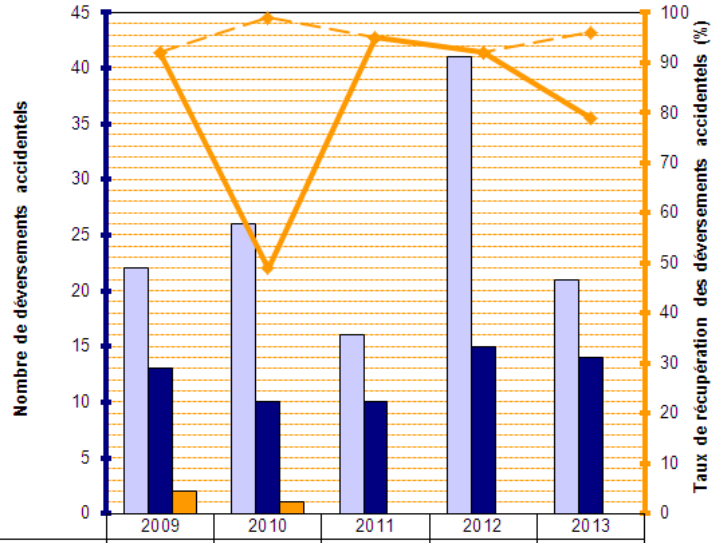

	2009	2010	2011	2012	2013
Nombre de déversements < 100 litres	22	26	16	41	21
Nombre de déversements ≥ 100 litres et ≤ 4000 litres	13	10	10	15	14
Nombre de déversements > 4000 litres	2	1	0	0	0
Taux de récupération des déversements	92	49	95	92	79
Taux de récupération des déversements sans l'événement > 4000 litres en 2010 et celui dont la quantité est ≥ 100 litres et ≤ 4000 litres en 2013	92	99	95	92	96

En 2013, le nombre de déversements total a diminué par rapport à 2012 et est comparable à la moyenne annuelle des cinq dernières années.

De plus, en 2013, un déversement de quantité ≥ 100 litres mais ≤ à 4 000 litres d'un mélange d'eau/glycol n'a pu être récupéré compte tenu du risque d'endommager les infrastructures existantes, ce qui explique le taux de récupération de 79 %. Toutefois, en excluant cet évènement, le taux de récupération est à plus de 95 %.

Aussi, la récupération du déversement de plus de 4 000 litres survenu en 2010 se poursuit, ce qui explique la progression du taux de récupération de 2010 de 24 %[5] à 49 % à ce jour.

[5] Dossier R-3823-2012, HQT-3, Document 2, page 19.

2 Objectifs corporatifs

Le Transporteur présente dans cette section des informations sur les objectifs corporatifs qui sont établis aux fins des régimes d'intéressement et de rémunération variable dans le cadre du processus de planification annuelle du plan d'affaires.

Les objectifs corporatifs et les résultats atteints de l'année 2013 sont reproduits au tableau 15, alors que le tableau 16 illustre les objectifs corporatifs pour l'année 2014. Les sections 2.1 et suivantes présentent l'analyse des résultats de 2013 par catégorie d'objectifs ainsi que quelques précisions sur les objectifs de 2014.

Tableau 15
Objectifs corporatifs et résultats 2013

Hydro Québec

OBJECTIFS CORPORATIFS 2013

Pour fins de régime d'intéressement et de rémunération incitative

Évaluation des résultats au 31 décembre 2013

Division Hydro-Québec - TransÉnergie

DÉCLENCHEUR	Le bénéfice provenant des activités poursuivies d'Hydro-Québec devra au moins être égal à 2 500 M$ (bénéfice prévu au Plan d'affaires). Ce déclencheur financier s'applique à l'ensemble des objectifs corporatifs à l'exception de ceux de Vérification interne. Note : Le Conseil d'administration peut réviser le déclencheur financier en fonction d'une faible hydraulicité ou d'événements exceptionnels ou hors du contrôle de la Direction survenus en cours d'année et qui ont eu un ou des impacts majeurs sur le bénéfice.

Le résultat des activités poursuivies 2013 est de 2 938 M$

	Pondération maximale	Seuil * (Pondération maximale X 0%)	Cible * (Pondération maximale X 66,6%)	Idéal * (Pondération maximale X 100%)	Résultat réel	Pondération accordée	Résultat de la division (%)
CATÉGORIE A : CLIENTS 30%							
Indice de continuité - Transport (excluant les événements naturels extrêmes)	3,0	0,80	0,60	0,45	0,70	1,00	
Conformité aux normes de fiabilité NERC/NPCC (excluant les non-conformités déclarées)	3,0	4	2	0	0	3,00	
Autorisation des projets d'investissement de la demande d'investissement 2013 pour les projets de moins de 25 M$ Demandes d'investissement supérieures à 25 M$ déposées à la Régie de l'énergie en 2013	3,0	Autorisation substantielle par la Régie de l'énergie de la demande d'investissement 2013 pour les projets de moins de 25 M$	Demandes d'investissement supérieures à 25 M$ déposées à la Régie de l'énergie 7 dossiers déposés en 2013	Demandes d'investissement supérieures à 25 M$ déposées à la Régie de l'énergie 8 dossiers déposés en 2013	Autorisation substantielle par la Régie de l'énergie de la demande d'investissement 2013 pour les projets de moins de 25 M$ et 12 dossiers de plus de 25 M$ déposés en 2013	3,00	
Total de la catégorie A	***9,0***					***7,00***	
CATÉGORIE B : EMPLOYÉS 20%							
Taux de fréquence des accidents avec perte de temps et assistance médicale (par 200 000 heures travaillées)	6,0	4,20	3,70	3,40	2,83	6,00	
Total de la catégorie B	***6,0***					***6,00***	
CATÉGORIE C : ACTIONNAIRE 50%							
Contrôle des charges d'exploitation (1)	10,0	661,8 M$	648,8 M$	Cible + niveau des charges d'exploitation HQ égal au PA 2013 (incluant une réserve négative de 25 M$)	Cible : 642,9 M$ + niveau des charges HQ < PA	10,00	
Réalisation des mises en service de projets (voir annexe)	5,0	8	9	10	12	5,00	
Total de la catégorie C	***15,0***					***15,00***	
PONDÉRATION TOTALE	**30,0**					**28,00**	**93,33%**

(1) Charges d'exploitation non consolidées excluant :
> Charge de retraite nette
> APRA
> Normes comptables (charge de désactualisation)
> Impact sur les charges d'exploitation des variations de demandes des clients (à la hausse ou à la baisse), lorsque l'unité agit à titre de fournisseur de services

* *Résultat intermédiaire entre le seuil et la cible : Pondération maximale X ([(Résultat - Seuil) / (Cible - Seuil)] X 66,6)%*
Résultat intermédiaire entre la cible et l'idéal : Pondération maximale X (66,6 + [(Résultat - Cible) / (Idéal - Cible)] X 33,4)%

ANNEXE

Hydro Québec

OBJECTIFS CORPORATIFS 2013

Pour fins de régime d'intéressement et de rémunération incitative

Évaluation des résultats au 31 décembre 2013

Division Hydro-Québec - TransÉnergie

	Pondération maximale	Seuil * (Pondération maximale X 0%)	Cible * (Pondération maximale X 66,6%)	Idéal * (Pondération maximale X 100%)	Résultat réel	Pondération accordée
CATÉGORIE C : ACTIONNAIRE						
Réalisation en 2013 des mises en service de projets. Résultats atteints sur la liste ci-après.	5,0	8	9	10	12	5,00
1. Poste Bout-de-l'île section 735-315 kV					1	
2. Nouveau poste de Charlesbourg 230-25 kV					1	
3. Sécurisation transit interconnexions NY/NE 2400 MW					1	
4. Nouveau Poste St-Bruno-de-Montarville 315-25 kV					1	
5. Reconstruction du Poste Bélanger à 315-120-25 kV					0	
6. Nouveau poste de Lachenaie 315-25 kV					1	
7. Renforcement du réseau Matapédia du projet d'Intégration des parcs éoliens 2e appel d'offres					1	
8. Pérennité et optimisation-système de gestion (OSM)					1	
9. Poste Lévis ajout 3e transformateur					1	
10. Poste Dubuc ajout 4e transformateur					1	
11. Poste Lanaudière pérennité 315/120 kV					1	
12. Poste Manic-2 remplacement transformateurs T3 & T4					1	
13. Poste Matapédia ajout section 230-25 kV					0	
14. Poste Mont-Royal ajout 3e transfomateur 120-25 kV					1	

* *Résultat intermédiaire entre le seuil et la cible : Pondération maximale X ([(Résultat - Seuil) / (Cible - Seuil)] X 66,6)%*
Résultat intermédiaire entre la cible et l'idéal : Pondération maximale X (66,6 + [(Résultat - Cible) / (Idéal - Cible)] X 33,4)%

Tableau 16
Objectifs corporatifs 2014

Hydro Québec

OBJECTIFS CORPORATIFS 2014

Pour fins de rémunération incitative

Division Hydro-Québec - TransÉnergie

DÉCLENCHEUR	Le résultat provenant des activités poursuivies d'Hydro-Québec devra au moins être égal au résultat net prévu au Plan d'affaires et aligné sur les attentes de l'actionnaire (Budget du gouvernement du Québec du 4 juin 2014). Ce déclencheur financier s'applique à l'ensemble des objectifs corporatifs à l'exception de ceux de Vérification interne. Note : Le Conseil d'administration peut réviser le déclencheur financier en fonction d'une faible hydraulicité ou d'événements exceptionnels ou hors du contrôle de la direction survenus en cours d'année et qui ont eu un ou des impacts majeurs sur le résultat net.

	Pondération maximale	Seuil * (Pondération maximale X 0%)	Cible * (Pondération maximale X 66,6%)	Idéal * (Pondération maximale X 100%)
CATÉGORIE A : CLIENTS **30%**				
Indice de continuité - Transport (excluant les événements exceptionnels selon la norme 1366-2012 de l'Institute of Electrical and Electronics Engineers)	3,0	0,80	0,60	0,45
Conformité aux normes de fiabilité NERC/NPCC (excluant les non-conformités déclarées)	3,0	4	2	0
Autorisation des projets d'investissement de la demande d'investissement 2014 pour les projets de moins de 25 M$ Demandes d'investissement supérieures à 25 M$ déposées à la Régie de l'énergie en 2014	3,0	Autorisation substantielle par la Régie de l'énergie de la demande d'investissement 2014 pour les projets de moins de 25 M$	Demandes d'investissement supérieures à 25 M$ déposées à la Régie de l'énergie 8 dossiers déposés en 2014	Demandes d'investissement supérieures à 25 M$ déposées à la Régie de l'énergie 9 dossiers déposés en 2014
Total de la catégorie A	***9,0***			
CATÉGORIE B : EMPLOYÉS **20%**				
Taux de fréquence des accidents avec perte de temps et assistance médicale (par 200 000 heures travaillées)	6,0	4,20	3,60	3,30
Total de la catégorie B	***6,0***			
CATÉGORIE C : ACTIONNAIRE **50%**				
Bénéfice net réglementaire(1)	10,0	s/o	Bénéfice net réglementaire 437 M$	Cible + niveau des charges d'exploitation HQ égal au PA 2014 (incluant une réserve négative de 15 M$)
Réalisation des mises en service de projets (voir annexe)	5,0	6	7	8
Total de la catégorie C	***15,0***			
PONDÉRATION TOTALE	**30,0**			

(1) *Bénéfice net réglementaire non consolidé excluant la variation des :*
> Normes comptables (APRA, charge de désactualisation)
> Taxes
> Frais financiers
> Frais corporatifs

* *Résultat intermédiaire entre le seuil et la cible : Pondération maximale X ([(Résultat - Seuil) / (Cible - Seuil)] X 66,6)%*
Résultat intermédiaire entre la cible et l'idéal : Pondération maximale X (66,6 + [(Résultat - Cible) / (Idéal - Cible)] X 33,4)%

ANNEXE

Hydro Québec

OBJECTIFS CORPORATIFS 2014

Pour fins de rémunération incitative

Division Hydro-Québec - TransÉnergie

	Pondération maximale	Seuil * (Pondération maximale X 0%)	Cible * (Pondération maximale X 66,6%)	Idéal * (Pondération maximale X 100%)
CATÉGORIE C : ACTIONNAIRE				
Réalisation des mises en service des projets Résultats atteints selon la liste ci-après.	5,0	6	7	8
1. Raccordement de la centrale Romaine 2 au réseau de transport				
2. Poste Bout-de-l'Île section 735-315 kV				
3. Nouveau poste Henri-Bourassa 315-25 kV				
4. Nouveau poste Pierre-Le-Gardeur 315-120-kV				
5. Poste Cadillac 3 compensateurs synchrones				
6. Poste Némiscau remplacement compensateurs statiques				
7. Poste Bout-de-l'Île ajout compensateur statique				
8. Nouveau poste Lefrançois 315-25 kV				
9. Renforcement du réseau 120 kV Palmarolle-Rouyn				
10. Poste Chomedey ajout 4e transformateur 315-120 kV et projets connexes				
11. Sécurisation transit interconnexions NY/NE 2400 MW				

* *Résultat intermédiaire entre le seuil et la cible : Pondération maximale X ([(Résultat - Seuil) / (Cible - Seuil)] X 66,6)%*
Résultat intermédiaire entre la cible et l'idéal : Pondération maximale X (66,6 + [(Résultat - Cible) / (Idéal - Cible)] X 33,4)%

2.1 Indice de continuité – Transport

L'analyse de la performance du Transporteur pour cet indicateur est présentée à la section 1.2.3. En 2013, le Transporteur a atteint un résultat de 0,70, ce qui a situé sa performance entre le seuil et la cible.

2.2 Conformité aux normes de fiabilité de la NERC et des critères du NPCC

La conformité aux normes de fiabilité de la North American Electric Reliability Corporation (NERC) et aux critères du Northeast Power Coordinating Council, Inc. (NPCC) est évaluée, sur une base annuelle, selon le nombre de non-conformités (selon 4 niveaux de gravité) à l'ensemble des exigences prévues à ces normes. Aucune non-conformité n'a été soulevée par la NERC ou le NPCC pour l'année 2013. Le Transporteur a atteint l'idéal.

Afin de promouvoir une culture de fiabilité, le Transporteur a ajusté cet objectif de conformité depuis l'année 2011. Ainsi, les déclarations volontaires de non-conformité n'affectent plus l'objectif, ce qui incite leur détection et leur déclaration. Ceci permet donc une connaissance et une correction rapide des non-conformités avant qu'elles aient un impact sur la fiabilité du réseau. Étant donné son importance, cet objectif est reconduit en 2014 en excluant les non-conformités déclarées par le Transporteur.

2.3 Demandes d'investissement déposées à la Régie

En 2013, le Transporteur a atteint l'idéal en déposant à la Régie douze demandes visant des projets d'investissement d'une valeur supérieure ou égale à 25 M$ et en obtenant l'autorisation de la demande d'investissement 2013 pour les projets de moins de 25 M$.

Afin d'atteindre l'idéal en 2014, le Transporteur devra déposer à la Régie neuf demandes visant des projets d'investissement d'une valeur supérieure ou égale à 25 M$, en plus d'obtenir l'autorisation substantielle par la Régie de la demande d'investissement 2014 pour les projets dans le coût individuel est inférieur à 25 M$.

2.4 Taux de fréquence des accidents avec perte de temps et assistance médicale (par 200 000 heures travaillées)

Cet indicateur représente le nombre d'assistances médicales et de pertes de temps dues à des accidents du travail par tranche de 200 000 heures travaillées.

En 2013, on note une légère hausse du taux de fréquence des accidents due à la diminution du nombre d'heures travaillées pour un nombre équivalent d'assistances médicales et de pertes de temps. Ainsi, cet indicateur est passé de 2,71 en 2012 à 2,83 en 2013. L'idéal de 3,40 fixé pour le Transporteur en 2013 a donc été atteint.

Pour l'année 2014, les valeurs suivantes ont été retenues : 4,20 pour le seuil, 3,60 pour la cible et finalement, 3,30 pour l'idéal.

2.5 Contrôle des charges d'exploitation

Cet indicateur a pour but le contrôle des charges d'exploitation. En 2013, le Transporteur a atteint l'idéal.

En 2014, cet indicateur a été remplacé par un objectif plus global et visant le bénéfice net réglementaire.

2.6 Réalisation des mises en service de projets

En 2013, le Transporteur a atteint l'idéal avec un résultat de douze mises en service de projets. En 2014, l'objectif corporatif inclut une liste de onze projets, dont huit devront avoir été mis en service afin d'obtenir l'idéal.

Annexe 1 Indicateurs généraux et données de base pour les ratios de coûts

Tableau A1-1 Indicateurs généraux

	Unités de mesure	Résultats									
		2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Satisfaction de la clientèle											
• Partenariat qualité avec le Distributeur	Indice 1 à 10	7,6	7,8	8,6	8,1	8,5	8,5	8,8	9,0	8,7	8,1
• Partenariat qualité avec les clients point à point	Indice 1 à 10	7,7	7,9	7,9	7,5	8,3	7,3	8,5	8,7	8,8	8,8
Fiabilité du service											
• Nombre de pannes et interruptions planifiées	Nombre	861	1 086	1 015	1 108	988	1 111	882	943	890	1 148
• Durée moyenne des pannes et interruptions planifiées	Minutes	39	48	58	58	59	168	70	109	55	126
• Indicateurs de gravités G1 et G2	Nombre	110	82	96	79	85	77	76	64	67	81
• IC-Transport	Heure/client	0,45	0,93	0,54	0,49	0,58	0,57	0,32	0,47	0,39	0,70
o Facteurs climatiques	Heure/client	0,04	0,24	0,12	0,11	0,13	0,13	0,04	0,05	0,03	0,04
o Défaillances d'équipement	Heure/client	0,14	0,3	0,22	0,17	0,15	0,10	0,09	0,18	0,10	0,15
o Travaux programmés	Heure/client	0,07	0,04	0,04	0,05	0,13	0,05	0,03	0,10	0,09	0,07
o Autres	Heure/client	0,2	0,35	0,16	0,16	0,17	0,30	0,16	0,14	0,17	0,44
• Durée moyenne des interruptions par point de livraison (SAIDI) [1]	Minutes	68	99,95	118	108	102	270	99	180	101	176
• Fréquence moyenne des interruptions par point de livraison (SAIFI)	Nombre	0,72	0,75	0,78	0,85	0,85	0,92	0,68	0,79	0,80	1,07
Optimisation de l'exploitation											
• CPS1	%	150,0	165,0	164,0	167,0	163,0	165,0	162,0	163,0	161,0	162,0
• CPS2	%	99,6	99,8	99,8	99,8	99,8	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Responsabilité sociale											
• Fréquence des accidents de travail	Nb/200 000 hrs travaillées	2,72	3,63	3,08	3,93	3,57	4,12	3,28	2,79	2,71	2,83
Évolution du coût des charges nettes d'exploitation											
• Coûts directs d'exploitation et de maintenance par kilomètre de circuit	k$/km de circuit	12,82	9,52	9,76	10,54	9,59	9,64	9,29	9,40	9,40	9,59
• Charges nettes d'exploitation en fonction de l'énergie transitée	k$/GWh	3,40	3,43	3,68	3,60	3,11	3,15	3,10	3,14	2,93	3,05
• Charges nettes d'exploitation en fonction de la capacité du réseau de transport	k$/MW	16,36	16,89	17,39	17,61	15,27	15,10	14,97	15,39	14,71	15,77
Évolution du coût de service											
• Coût de service total, excluant les taxes, en fonction de l'énergie transitée	k$/GWh	11,87	12,48	12,71	12,32	12,58	13,32	14,16	13,86	13,42	12,70
• Coût de service total, excluant les taxes, en fonction de la capacité du réseau de transport	k$/MW	58,39	61,48	60,00	60,34	61,72	63,81	68,35	68,02	67,45	65,58
Évolution du coût des immobilisations											
• Coût des immobilisations nettes en fonction de l'énergie transitée	k$/GWh	76,84	74,83	76,92	73,61	77,06	81,16	81,72	80,84	79,34	79,20
• Coût des immobilisations nettes en fonction de la capacité du réseau de transport	k$/MW	369,16	368,60	363,11	360,65	377,96	388,87	394,56	396,70	398,82	408,95
Évolution du coût total par rapport à la valeur totale de l'actif											
• Lignes Coût total / valeur totale des actifs	%	n.d.	2,56	3,69	3,46	3,10	3,13	4,06	3,93	3,39	3,53
• Postes Coût total / valeur totale des actifs [2]	%	n.d.	8,20	8,18	7,34	8,11	11,20	7,81	8,40	6,73	8,45

Note 1: Les données de 2004 à 2012 ont été révisées.

Note 2: La donnée de 2012 a été révisée afin de présenter la donnée finale.

	Unités de mesure	Résultats									
		2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Indicateurs environnementaux											
Maîtrise intégrée de la végétation dans les emprises de lignes											
• Superficie totale des emprises à entretenir	Hectares				164 918	163 063	164 105	167 427	174 187	169 996	170 246
• Superficie traitée mécaniquement	Hectares				12 040	16 402	13 948	12 023	13 657	16 577	11 619
• Superficie traitée à l'aide de phytocides	Hectares	4 225	4 713	4 202	3 747	4 290	5 256	4 998	3 863	478	86
• Superficie traitée mécaniquement et sélectivement à l'aide de phytocides	Hectares				15 787	20 692	19 204	17 021	17 520	17 055	11 705
Gestion des matières résiduelles (MR) et des huiles isolantes minérales (HIM)											
• Taux de réutilisation des huiles isolantes minérales (HIM)	%	96,6	89,9	94,5	91,4	92,7	88,4	91,0	88,8	80,1	81,2
Gestion des déversements accidentels dans l'environnement											
• Déversements accidentels	Nombre	51	59	62	40	41	37	37	26	56	35
• Déversements accidentels de moins de 100 litres	Nombre					24	22	26	16	41	21
• Déversements accidentels entre 100 litres et 4 000 litres	Nombre					16	13	10	10	15	14
• Déversements accidentels de plus de 4 000 litres	Nombre					1	2	1	0	0	0
• Taux de récupération des déversements [3]	%					90	92	49	95	92	79

Note 3: La donnée de 2010 a été révisée.

Tableau A1-2 Données de base pour les ratios de coûts

Numérateurs	Unités de mesure	Résultats									
		2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Coûts directs d'exploitation, de maintenance [1]	M$	501,0	372,6	385,3	417,9	377,7	384,9	374,2	380,2	380,2	388,3
Charges nettes d'exploitation	M$	635,6	666,0	710,3	733,6	638,6	639,3	634,4	661,5	633,2	683,6
Coût des immobilisations nettes (au 31 décembre)	M$	14 346,0	14 537,0	14 829,6	15 020,8	15 811,5	16 464,6	16 725,9	17 046,4	17 168,2	17 723,6
Coût du service total excluant les taxes	M$	2 268,9	2 424,7	2 450,4	2 513,1	2 582,1	2 701,9	2 897,6	2 922,7	2 903,6	2 842,0
Coût total des lignes	M$	n/d	200,0	294,3	283,9	258,3	268,0	358,4	357,3	317,8	330,3
Coût total des postes [1]	M$	n/d	837,8	866,2	803,8	913,4	1 369,9	992,1	1 110,3	913,0	1 166,5

Dénominateurs	Unités de mesure	Résultats									
		2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Kilomètre de circuit	Km	39 072	39 127	39 468	39 650	39 734	39 936	40 259	40 451	40 467	40 471
Énergie transitée	GWh	186 701	194 260	192 794	204 061	205 193	202 857	204 665	210 869	216 380	223 779
Capacité du réseau de transport	MW	38 861	39 438	40 841	41 649	41 834	42 340	42 391	42 970	43 048	43 339
Valeur totale des actifs lignes	M$	n/d	7 823,9	7 968,4	8 212,5	8 343,9	8 555,4	8 832,9	9 094,8	9 363,2	9 355,3
Valeur totale des actifs postes [1]	M$	n/d	10 210,1	10 592,7	10 955,7	11 258,0	12 235,1	12 697,6	13 217,1	13 556,4	13 801,7

Note 1: À partir de 2005, les coûts reliés aux postes élévateurs de tension et à l'activité Contrôle des mouvements d'énergie sont exclus